

ÉGLISES OUVERTES en PAYS d'AUGE

SYNTHÈSE des DOCUMENTS TECHNIQUES,

NORMES à RESPECTER & QUESTIONS à se POSER
Avant d'ENVISAGER & de RÉALISER un SYSTÈME

De PROTECTION, d'OUVERTURE / FERMETURE d'une ÉGLISE
HORS PÉRIODES avec PERMANENCES par BÉNÉVOLES

=====

SOMMAIRE

A- LIGNE ROUGE TRIPHASÉE / RÉALISATION RÉUSSIE

- Axes majeurs de réflexion
- Questions d'ordre A, B et C à se poser
- Les prestataires de service contributeurs.

B- CANEVAS de RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

1. Mes objectifs et mes besoins
2. Les préalables techniques
3. Les normes à respecter pour un ERP (type 5)
4. Mon budget

C- VISION GLOBALE de ce qu'il est POSSIBLE de FAIRE

- Protection de l'édifice et sûreté des biens
- Système d'ouverture / fermeture avec accès contrôlé
- Pilotages de l'accès, l'alarme, l'éclairage, la sonorisation
- Sécurité des personnes : accident, chute, etc.
- Coût selon budgets et systèmes choisis

Préambule important : même si vous êtes limité par un budget, il est nécessaire d'appliquer la méthode car différentes solutions seront possibles.

A-LIGNE ROUGE TRIPHASÉE / RÉALISATION RÉUSSIE

Un préalable essentiel reste la série de questions qu'il (commune, association de sauvegarde et affectataire) conviendra absolument de se poser avant de commencer afin de définir les bases d'un ou plusieurs avant-projets - à chiffrer - pour ensuite se focaliser sur l'objectif : le projet définitif chiffré et son plan de financement.

Comme le rappelait un des prestataires de service cité en fin de ce chapitre, les **TROIS AXES MAJEURS de RÉFLEXION** pour une réalisation réussie répondant aux attentes et besoins sont :

- **L'accès à l'église pour toutes les personnes**, y compris celles en fauteuils roulants (sauf impossibilité absolue liée à sa construction initiale),
- **La sécurité des personnes et la sûreté des biens** visités par rapport aux risques accidentels (incendie, usure, défauts, chutes, etc.), aux vols et aux dégradations,
- **La mise en valeur de l'édifice** aussi bien vu de l'extérieur que de l'intérieur, ce qui est un gage d'attractivité réelle, d'où un développement

A mon avis, à partir de cette "**ligne rouge triphasée**", **il conviendrait de développer le sujet en l'abordant selon les cinq étapes suivantes** :

1. Constat en Pays d'Auge : rappel de quelques points incontournables,
2. Attentes, souhaits et besoins des parties prenantes par rapport aux objectifs,
3. Questions préalables - de trois ordres [voir **N.B.(*)**] - à se poser, avant de se lancer dans ce type d'opération,
4. Préalables techniques et normes à respecter / ERP de type 5,
5. Budget & plan de financement avec les variantes liées aux aspects techniques et aux contraintes locales.

N.B. (*) : **A mon avis, ces QUESTIONS seraient principalement :**

ORDRE A

- Qui va gérer le contrôle et l'ouverture ?
- Sur quelle période et lors de certains événements ?
- Quels jours et sur quelle plage horaire si modérateur/contrôleur ?
- Et l'été, en dehors des visites avec la présence des bénévoles de l'Association de sauvegarde, quels jours, etc. ?

ORDRE B

- Quelle porte d'entrée sera-t-elle choisie ?
- Quels objets et tableaux, etc. devront-ils être sécurisés ?
- Quels documents papiers (flyers, guides pratiques de visite) pourra-t-on laisser ?
- Souhaite-t-on le déclenchement et l'extinction de l'éclairage mettant en valeur l'édifice et son contenu lors de la visite, accroissant son intérêt ?
- Gestion de la sortie par rapport à l'entrée ?

ORDRE C

- Quelles enveloppe budgétaire la commune est-elle prête à y consacrer ?
- Quelles seront les incidences financières par rapport à ses choix prioritaires liés aux objectifs ?
- Quel montant de subventions pourra-t-elle être en mesure d'attendre du Département du Calvados à ce sujet ?

PRESTATAIRES de SERVICE CONTRIBUTEURS / INFORMATIONS décrites dans ce DOCUMENT TECHNIQUE

Ces deux entreprises ont été recommandées par Armelle DALIBERT, du service patrimoine. Voici leurs coordonnées :

Alarme actuelle

Guillaume CAVROIS & Quentin DORLEANS

Saint Martin du Mesnil Oury

14140 LIVAROT PAYS D'AUGE

07.87.41.36.38

gc@alarmeactuelle.fr & qd@alarmeactuelle.fr

www.alarmeactuelle.fr

Profiltech

Philippe LANDO

70 rue de Vaucelles

14000 CAEN

02.31.97.49.49

06.68.25.21.22

prophiltech@gmail.com

<https://www.prophiltech-caen.fr/>

=====

B- CANEVAS de RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

1. Mes objectifs et besoins

- *Je veux installer un ferme-porte avec horaire (groom et horloge).*

Il n'y a pas de problème technique particulier **mais des normes à respecter (incendie, cambriolage).**

Il faut prévoir :

- 1 bloc alimentation 12 ou 24 V, avec ou sans batterie (quelle autonomie pour la batterie ?)
- 1 horloge
- 1 bandeau
- 1 électro-serrure
- 1 petit bouton sortie

Pour la programmation de l'horloge :

- Hebdomadaire ou annuel (programmation en fonction des jours de la semaine – Prévoir les jours fériés)
- Qui fait le contrôle d'accès ?
 - Mairie ?
 - Prestataire ?

Il est possible de contrôler plusieurs portes (jusqu'à 32 avec la marque Paradoxe – Système de contrôle d'accès IP).

Pour le choix d'un ferme-porte, je dois vérifier les points suivants :

- Les **dimensions et le poids de la porte à équiper** (en fonction de la norme incendie EN 1154)
- Le **type de fermant, l'angle et le sens de fermeture**
- La **résistance au feu et le marquage CE**

- Je veux installer un système d'ouverture / fermeture automatique avec contrôle d'accès

Quels sont les systèmes de d'ouverture/fermeture automatiques existants ?

- Par gâche électrique (contrôle d'accès)

La gâche fonctionne avec un courant électrique en tensions de 12 ou 24V. Elle permet l'ouverture d'une porte à distance par l'intermédiaire d'un bouton-poussoir, d'un clavier numérique, d'un lecteur de badge ou de carte.

Je dois choisir entre **une gâche à larder** et une **gâche en applique**.

- La gâche à larder : pour des menuiseries dotées de montants métalliques – Ajout d'une têtère nécessaire.
- La gâche en applique : pas besoin d'accessoire supplémentaire – **Nécessité d'adapter la gâche au type de serrure.**

Les gâches électriques ne fonctionnent pas toutes de la même manière.

- **Les gâches à émission de courant**

La porte ne s'ouvre que lorsque le courant est établi (courant continu ou courant alternatif).

La gâche peut être montée **avec un ressort d'ouverture**. Le vantail de la porte est éjecté après l'établissement du courant. Un temporisateur peut permettre de limiter le temps de décondamnation de la porte.

- **Les gâches à rupture de courant**

La porte est condamnée aussi longtemps que la gâche est alimentée en courant. Ce type de gâche ne fonctionne qu'avec du courant continu.

- **Les gâches à contact stationnaire**

La porte s'ouvre à la mise sous tension et se maintient mécaniquement jusqu'à l'ouverture de la porte. Nouvelle condamnation à la fermeture de la porte. **Solution adaptée aux portes équipées d'un ferme-porte.**

Source : [Quels sont les différents types de gâches électriques et laquelle choisir ? | Legallais](#)

- Par ventouse électromagnétique

Les ventouses fonctionnent par aimantation, sans modification de serrure ou de poignée de porte.

L'aimant est alimenté par un courant continu. Le déverrouillage de la porte se fait lorsque la ventouse désactive son aimantation.

Une ventouse se pilote avec un clavier à code ou un lecteur de badge autonome. Ces deux dispositifs permettent de commander électriquement la ventouse tout en programmant un temps de déverrouillage de la porte.

Les ventouses peuvent être contrôlées par :

- Un système de contrôle d'accès IP

Ce dispositif, associé à un interphone, permet d'ouvrir la porte électriquement, à distance, grâce à une interface de gestion de contrôle d'accès. Cela suppose la présence d'une batterie fonctionnant même en cas de coupure de courant.

Il permet de régler le temps de déverrouillage des portes et de programmer des accès libres en maintenant déverrouillée la porte selon les heures.

Sources :

[Ventouse Électromagnétique pour Porte : Choisir le Bon Dispositif \(kamatec.fr\)](#)

[Contrôle d'accès centralisé - Système IP \(kamatec.fr\)](#)

Quels sont les canaux de communication utilisés dans le contrôle à distance ?

- Le téléphone mobile
- Internet
- Le RTC (Réseau téléphonique commuté – service historique de téléphonie fixe, appelé à disparaître)

Le système de contrôle IP communique de « machine à machine » par le réseau de téléphonie mobile (prévoir abonnement 12 à 15 euros/mois chez Free ou orange) : 32 périphériques (=32 portes) maximum. Il suffit de s'y connecter via un ordinateur ou un smartphone.

2. Les préalables techniques

- Une installation électrique aux normes et un point d'entrée près de la porte d'entrée de l'église. Voir plus loin les informations plus circonscrites à ce sujet.

3. Les normes à respecter pour un ERP (type 5)

Les ERP (établissements recevant du public) sont classés par type et catégorie.

Catégorie	Cat. N°1	Cat. N°2	Cat. N°3	Cat. N°4	Cat. N°5
Nbre de visiteurs	+ de 1500 p.	De 701 à 1500	De 301 à 700	Jusqu'à 300 p.	Jusqu'à 300 p.

L'arrêté d'ouverture et le classement sont pris par le maire, après avis de la sous-commission départementale de Sécurité et Incendie. L'arrêté doit être affiché à l'entrée de l'église.

Les églises sont des ERP de type 5. Elles sont contrôlées tous les 5 ans par une commission de sécurité incendie.

Les points faisant l'objet de normes :

- **L'accès** (stationnement ; rampe d'accès ; largeur de la porte d'entrée)
- **La mise en évidence d'informations techniques (communication à destination du public)**
 - Plan de l'édifice (à l'entrée de l'église) : sous-sol, rez-de-chaussée, combles ; localisation des systèmes de coupure d'eau, d'électricité, de chauffage ; localisation des extincteurs, des issues de secours (1 issue de secours obligatoire pour les églises de catégorie 5).
- **Les moyens de secours**
 - Les extincteurs : affichage mode d'emploi obligatoire
 - Le système d'alarme
 - L'éclairage de sécurité (**nécessité de prévoir un relais en cas de panne d'électricité** : batterie d'une autonomie d'au moins une heure, groupe électrogène... ?)

- Les modalités d'évacuation
- Les exercices d'instruction du personnel et les dates de contrôle des installations à consigner dans le registre de sécurité

- **La sécurité du public**

Les points à faire vérifier périodiquement :

- L'installation électrique
- Le chauffage (gaz, mazout, électricité), le cas échéant
- La circulation du public (pas d'obstruction ; issue(s) de secours...)
- Le bon fonctionnement de l'alarme incendie et des extincteurs
- La clarté et la mise à disposition des consignes en cas d'incendie :
Qui contacter ? Les premiers gestes en cas de départ de feu ? Le plan d'intervention des sapeurs-pompiers.

5. Mon budget

Cela dépend d'abord de l'usage dont on veut tirer parti...

De plus, cela suppose que tout ce qui est à l'intérieur soit sécurisé suffisamment : petits objets, tableaux, statues, livres, etc. Point de tronc pour récolter des dons mais des bulletins de souscription pour dons défiscalisés.

Enfin, il faut vérifier que la porte par laquelle se fera le passage des visiteurs, est bien conçue pour permettre une installation de ce type ; sinon, il faudra la remettre aux « normes » de faisabilité...

=====

C- VISION GLOBALE de ce qu'il est POSSIBLE de FAIRE

L'idéal serait que les personnes/organismes intéressés aient une vision globale de ce qu'il est possible de faire et une idée du minimum à mettre en œuvre.

Les bases de l'accès d'un visiteur à un édifice reposent sur la commande à distance du verrouillage/déverrouillage d'une porte et la protection des pièces et des objets sensibles de l'édifice. Budget 7000 €, avec appel du visiteur avec son téléphone portable.

Pour avoir une vision complète de ce qu'il est possible de faire :
Une installation complète comprendrait :

- site disposant d'une connexion internet :
- Interphone IP permettant la visualisation du visiteur (cet interphone permettra d'appeler directement les téléphones portables des « gestionnaires ». Ceux-ci auront une visualisation vidéo du demandeur
- Le gestionnaire a ainsi la possibilité de déclencher l'ouverture du site
- Cette ouverture provoque une désactivation partielle de l'alarme permettant la circulation mais maintient la protection des statues, meubles de sacristie...
- Cette ouverture provoque également l'allumage des éclairages et d'une musique d'ambiance + message sonore.
- Possibilité d'allumer également un éclairage extérieur avec sonde crépusculaire pour éviter l'allumage en journée.
- Un système de vidéo-surveillance permet une visualisation en temps réel de l'intérieur et de l'extérieur de l'église. Les vidéos sont stockées durant 1 mois dans un enregistreur présent sur place, permettant de revenir en arrière en cas de litige, vol...

Une telle installation coûterait environ : **15000 €**

- **9000 €** : Protection de l'édifice + installation système de verrouillage/déverrouillage de la porte, appel par interphone IP.
- **4000 €** : vidéosurveillance à proximité du local technique (enregistreur + 4 caméras)
- **800 €** : Automatisation de l'éclairage, modification de l'armoire de commande, ajout d'une horloge et d'un détecteur crépusculaire
- **1200 €** : système de diffusion audio pilotable à distance.

Ceci vous donne une fourchette haute et basse et permet de ne pas oublier de point important, évitant ainsi des extensions d'installations non prévues au budget.

BIBLIOGRAPHIE

- **Sites web : Legallais et Kamatec**
- **Sites du gouvernement sur les règles régissant les E.R.P. de catégorie 5**

REMERCIEMENTS

- **Conseil Départemental du Calvados :**
Sophie CRÉPON, chargée de mission
- **Conseil Départemental du Calvados :**
Armelle DALIBERT, conseillère en Patrimoine
- **Association du Patrimoine Culturel et d'Art Sacré en Calvados :** Pierre BERGERET, ex-pdt
- **DRAC : Aude MAISONNEUVE, du Conservatoire des Antiquités et Objets d'Art**
- **Entreprise PROFILTECH : Philippe LANDO**
- **Entreprise ALARME ACTUELLE :**
Guillaume CAVROIS et Quentin DORLÉANS
- **Association des Amis du Patrimoine de Repentigny :**
Albine FEAU et Marc SOULÉ
- **Association de Sain-Aubin de Vieux-Pont-en-Auge :**
Michel SADY
- **Alliance du Patrimoine des Eglises en Pays d'Auge :**
Mariette MEUNIER et Dominique HIBLOT

=====

Christian EXMELIN - 06 89 10 35 63

- Président de l'Association Sainte Honorine depuis 2016
- Conseiller municipal de Gonneville/mer (depuis 2008) – troisième mandat
- Administrateur depuis 1995 et ancien président (2005-2009) de l'Association des Ingénieurs ECAM Arts et Métiers de Lyon (8 000 membres diplômés)
- Ancien administrateur et membre de la Société des Ingénieurs et Scientifiques de France depuis 2008 (150 associations d'ingénieurs et scientifiques)